

LA VALEUR AJOUTEE DE L'ETABLISSEMENT SUR L'EMPLOI

Définition d'après Inserjeunes

La valeur ajoutée d'un établissement sur le taux d'emploi est un indicateur qui permet de comparer de façon pertinente le taux d'emploi des élèves sortants de cet établissement au taux d'emploi d'établissements similaires. La valeur ajoutée est égale à la différence entre le taux d'emploi observé à 6 mois de l'établissement (le taux réel) et le taux d'emploi attendu à 6 mois (le taux issu d'un modèle statistique)

Valeur ajoutée de l'établissement sur le taux d'emploi à 6 mois = Taux d'emploi observé à 6 mois de l'établissement - Taux d'emploi attendu à 6 mois de l'établissement

Voici les données pour le BTS CG

BTS CG								
	2019	2020	2021	TOTAL	MOYENNE	ATTENDU 2022	REEL 2022	Valeur ajoutee 2022
Statut	Taux d'insertion professionnelle observé	Taux insertion professionnelle observé	Taux insertion professionnelle observé					
CP	0%	0%	pas concerné	0%	0%	0%	0%	0%
Initiale	0%	0%	pas concerné	0%	0%	0%	0%	0%
apprentissage	pas concerné	0%	pas concerné	0%	0%	0%	0%	0%

Commentaires :

En 2021 il n'a pas eu de promotion de BTS CG. Et avant 2020 il était rare que l'IMCP ait des contrats d'apprentissage. D'autre part les faibles taux d'insertion professionnelle sont liés au fait que les candidats poursuivent leurs études (45% en initiale et 83% en apprentissage, pas de contrat pro pour 2022). Le BTS CG est donc vu par beaucoup d'étudiants comme un tremplin vers des études supérieures.